

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil VINGT CINQ, le 15 AVRIL à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MARTIGNA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DALLOZ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9 + 1 pouvoir

Date de la convocation : 10 avril 2025

Date d'affichage du compte-rendu : 22 avril 2025

Présents : M. Jean-Charles DALLOZ, Maire, Mme Marie-Christine LACROIX 1^{ère} Adjointe, M. Thierry DEGEORGE 2^{ème} Adjoint, M. Maurice BONDIER, Mme Catherine CAMPANINI, M. Eric DANJEAN, M. Thierry MICHAUD, Mme Claire SAURAT, Mme Fernanda TEIXEIRA.

Absent excusé : M. Bruno MONTEIL pouvoir à M. Eric DANJEAN ;

Absent : néant

Secrétaire de séance : Mme Fernanda TEIXEIRA

OBJET : APPROBATIONS DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 :
« COMMUNE » - « EAU » et « CAISSE DE L'ECOLE » ;

Monsieur le Maire sollicite les élus afin de se prononcer sur les budgets primitifs 2025 : « COMMUNE » - « EAU » et « CAISSE DE L'ECOLE », dont les totaux sont les suivants :

BP COMMUNE 2025	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	214 269.08 €	214 269.08 €
Section d'investissement	133 822.01 €	133 822.01 €

BP EAU 2025	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	58 534.71 €	58 534.71 €
Section d'investissement	112 197.55 €	112 197.55 €

BP CDE 2025	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	1 084.97 €	1 084.97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'UNANIMITE (10 voix POUR) :

- **APPROUVE** les budgets primitifs « COMMUNE » - « EAU » et « CAISSE DE L'ECOLE de l'exercice 2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Ainsi délibéré, les jour,
mois et an que dessus
et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme certifié exécutoire,
Le Maire



Jean-Charles DALLOZ